

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU GARD

SEANCE PLENIERE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Séance du 30 juin 2023

DELIBERATION N° 6

DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES RESSOURCES INTERNES

DIRECTION DES FINANCES ET DU CONTROLE DE GESTION

Extrait de la réunion du 30 juin 2023

ETAIENT PRESENTS

Mme Dominique ANDRIEU-BONNET, M. Rémy BACHEVALIER, Mme Laurence BARDUCA-FAUQUET, M. Christian BASTID, Mme Carole BERGERI, M. Gérard BLANC, M. Denis BOUAD, M. Vincent BOUGET, Mme Léa BOYER, Mme Cathy CHAULET, Mme Amal COUVREUR, M. Robert CRAUSTE, M. Martin DELORD, Mme Muriel DHERBECOURT, Mme Isabelle FARDOUX-JOUVE, Mme Pascale FORTUNAT-DESCHAMPS, Mme Véronique GARDEUR-BANCEL, Mme Maryse GIANNACCINI, M. Marc LARROQUE, Mme Françoise LAURENT-PERRIGOT, M. Patrick MALAVIEILLE, Mme Hélène MEUNIER, Mme Valérie MEUNIER, Mme Elisabeth MONDET, M. Rémi NICOLAS, Mme Sylvie NICOLLE, Mme Bérengère NOGUIER, Mme Nathalie NURY, M. Bruno PASCAL, M. Julien PLANTIER, M. Philippe RIBOT, Mme Sophie ROULLE, Mme Huguette SARTRE, M. Patrick SCORSONE, M. Christophe SERRE, M. Richard TIBERINO, M. Eddy VALADIER

PROCURATIONS

M. Jean-Charles BENEZET donne procuration à M. Philippe RIBOT
M. Ghislain CHASSARY donne procuration à Mme Cathy CHAULET
M. Jean-Pierre FUSTER donne procuration à Mme Elisabeth MONDET
M. Olivier GAILLARD donne procuration à Mme Françoise LAURENT-PERRIGOT
M. Frédéric GRAS donne procuration à Mme Valérie MEUNIER
Mme Valérie GUARDIOLA donne procuration à M. Rémi NICOLAS
Mme Marie-Christine PEYRIC donne procuration à Mme Huguette SARTRE
M. Alexandre PISSAS donne procuration à Mme Sylvie NICOLLE

ABSENTS EXCUSES

Mme Pascale BORIES

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET PRINCIPAL

N° 6
SEANCE PLENIERE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

- VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.3312-5 qui fixe les modalités de présentation de débat et de vote du Compte administratif et notamment la nomination d'un élu autre que le Président en tant que Président de séance, L.1612-12 qui fixe les conditions de l'arrêté des comptes de la Collectivité territoriale, et L.3341-1 sur la comptabilité de l'engagement des dépenses,
- VU** l'instruction budgétaire et comptable M52 des départements et de leurs établissements publics administratifs mise en place par l'arrêté NOR/LBLB300011A du 21 octobre 2003,
- VU** l'arrêté NOR/FPPA9610077A du 26 avril 1996, relatif à la comptabilité d'engagement des dépenses des communes, des départements, des régions et de leurs établissements publics,
- VU** la délibération n°03 du Conseil départemental en date du 30 juin 2023 approuvant le Compte de gestion 2022,
- VU** les documents budgétaires de l'exercice 2022, Budget Primitif et Décisions modificatives,
- VU** le rapport n° 106 de Madame la Présidente du Conseil départemental,
- VU** la réunion de la Commission finances et administration générale en date du 26 juin 2023,
- VU** les pièces du dossier,

Entendu le Rapporteur, Monsieur Rémi NICOLAS,

Considérant que le projet de Compte administratif départemental 2022 du Budget principal est en concordance avec le Compte de gestion 2022,

A LA MAJORITE,

Opposition de M. Jean-Pierre FUSTER, Mme Elisabeth MONDET

Abstention de M. Rémy BACHEVALIER, M. Jean-Charles BENEZET, M. Gérard BLANC, Mme Léa BOYER, Mme Muriel DHERBECOURT, Mme Véronique GARDEUR-BANCEL, M. Frédéric GRAS, Mme Valérie MEUNIER, Mme Marie-Christine PEYRIC, M. Julien PLANTIER, M. Philippe RIBOT, Mme Sophie ROULLE, Mme Huguette SARTRE, M. Richard TIBERINO, M. Eddy VALADIER

Madame Françoise LAURENT-PERRIGOT, ayant quitté la séance, ne prend pas part au vote du Compte administratif.

Monsieur Christophe SERRE préside la séance.

DELIBERE

ARTICLE 1 :

Est adopté le Compte administratif du Budget principal de l'exercice 2022 qui présente les résultats de l'exécution du Budget ; ce document de synthèse compare à cette fin :

- **d'une part**, les prévisions ou autorisations se rapportant à chaque chapitre et à chaque article du budget,
- **d'autre part**, les réalisations constituées par le total des émissions de titres de recettes et des émissions de mandats correspondant à chaque article budgétaire.

Est précisé que le Compte administratif constate le solde d'exécution de la section d'investissement et le résultat de la section de fonctionnement, ainsi que les restes à réaliser.

ARTICLE 2 :

L'exécution budgétaire du Budget principal, sans la reprise des résultats de l'année 2021, se traduit par la réalisation d'un montant de dépenses de **1 097 342 169,77 €** et d'un montant de recettes de **1 222 306 327,13 €**.

Les résultats de chacune des sections intégrant les résultats reportés, sont les suivants :

Section d'investissement

	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Opérations de l'exercice	186 452 897,01	209 589 019,28
Solde d'exécution 2022		23 136 122,27
Résultat antérieur reporté	-19 123 146,84	
Restes à réaliser	5 166 778,76	10 587 605,29
Résultat de clôture après restes à réaliser (Besoin de financement)		9 433 801,96

Section de fonctionnement

	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Opérations de l'exercice	910 889 272,76	1 012 717 307,85
Résultat antérieur reporté		83 582 395,57
Résultat de fonctionnement		185 410 430,66
Restes à réaliser	18 197,84	0,00
Résultat de fonctionnement après restes à réaliser		185 392 232,82

Restes à réaliser 2022 reportés sur l'exercice 2023

- La section d'investissement

Selon l'arrêté du 26 avril 1996 relatif à la comptabilité d'engagement, les restes à réaliser doivent correspondre à la différence entre le montant des droits et obligations nés au profit ou à l'encontre de la Collectivité et le montant des titres de recettes ou de mandats émis.

Pour la section d'investissement, les dépenses reportées en investissement, et au titre des restes à réaliser, doivent être au plus égales aux dépenses engagées non mandatées.

L'exercice 2022 fait apparaître un montant à reporter de **5 166 778,76 €** en dépenses et **10 587 605,29 €** en recettes.

Dès lors, le résultat de clôture dégagé par la section d'investissement, reports compris, est excédentaire. Son montant est de **9 433 801,96 €**.

- La section de fonctionnement

L'exercice 2022 fait apparaître un montant à reporter de **18 197,84 €** en dépenses et **0 €** en recettes.

Est précisé que l'affectation du résultat fait l'objet de la délibération n°08 lors de la séance budgétaire du 30 juin 2023.

ARTICLE 3 :

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur, d'un recours administratif auprès de Madame la Présidente du Conseil départemental du Gard, 3 rue Guillemette 30044 Nîmes Cedex 9, ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nîmes, 16 avenue Feuchères 30000 Nîmes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LA PRESIDENTE,

Pour la Présidente et par délégation,
Le Directeur des affaires juridiques
et de la commande publique

Sylvain DEVIDAS

Acte rendu exécutoire compte tenu de :

- La publication le : **07 JUIL. 2023**
- L'affichage le :
- La transmission au représentant de l'Etat le : **05 JUIL. 2023**



Restes à réaliser 2022 reportés en 2023

I. Investissement

Dépenses

Chapitre	Fonction	Article	Libellé Chapitre	Libellé Article	Montant
018	564	2041721	RSA	Biens mobiliers, matériel et études	480,00
018	564	20421	RSA	Biens mobiliers, matériel et études	8 500,00
16	01	16878	Emprunts et dettes assimilées	Autres organismes et particuliers	880 000,00
20	0202	2031	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	Frais d'études	2 902,60
20	0202	2051	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	Concessions et droits similaires	738 433,39
20	023	2051	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	Concessions et droits similaires	5 640,00
20	221	2031	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	Frais d'études	318 835,53
20	221	2051	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	Concessions et droits similaires	52 067,30
20	314	2031	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	Frais d'études	26 400,65
20	51	2031	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	Frais d'études	9 407,17
20	52	2051	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	Concessions et droits similaires	30 756,90
20	61	2051	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	Concessions et droits similaires	47 759,40
20	621	2033	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	Frais d'insertion	4 618,00
20	64	2031	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	Frais d'études	107 093,47
20	738	2031	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	Frais d'études	39 290,00
20	921	2051	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	Concessions et droits similaires	12 137,90

Chapitre	Fonction	Article	Libellé Chapitre	Libellé Article	Montant
204	221	20431	Subventions d'équipement versées	Biens mobiliers, matériel et études	35 808,22
204	311	20421	Subventions d'équipement versées	Biens mobiliers, matériel et études	16 472,30
204	313	204141	Subventions d'équipement versées	Biens mobiliers, matériel et études	12 250,00
204	32	2041781	Subventions d'équipement versées	Biens mobiliers, matériel et études	50 000,00
204	32	20421	Subventions d'équipement versées	Biens mobiliers, matériel et études	1 583,00
204	52	20422	Subventions d'équipement versées	Bâtiments et installations	50 000,00
204	58	20421	Subventions d'équipement versées	Biens mobiliers, matériel et études	22 500,00
204	58	20422	Subventions d'équipement versées	Bâtiments et installations	3 000,00
204	64	20422	Subventions d'équipement versées	Bâtiments et installations	57 879,47
204	91	20422	Subventions d'équipement versées	Bâtiments et installations	10 000,00
21	0202	2153	Immobilisations corporelles	Réseaux divers	149 120,16
21	0202	2157	Immobilisations corporelles	Matériel et outillage techniques	2 887,43
21	0202	2181	Immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements divers	714,32
21	0202	21838	Immobilisations corporelles	Autre matériel informatique	361 810,78
21	0202	21848	Immobilisations corporelles	Autre matériel de bureau et mobilier	34 800,73
21	0202	2185	Immobilisations corporelles	Matériel de téléphonie	20 847,60
21	0202	2188	Immobilisations corporelles	Autres	9 772,54
21	20	2157	Immobilisations corporelles	Matériel et outillage techniques	20 819,40
21	221	2157	Immobilisations corporelles	Matériel et outillage techniques	115 629,02
21	221	21753	Immobilisations corporelles	Réseaux divers	1 020,00
21	221	21831	Immobilisations corporelles	Matériel informatique scolaire	469 035,05
21	221	21841	Immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier scolaires	91 030,29

Chapitre	Fonction	Article	Libellé Chapitre	Libellé Article	Montant
21	221	2188	Immobilisations corporelles	Autres	71 756,13
21	30	21848	Immobilisations corporelles	Autre matériel de bureau et mobilier	12 000,00
21	41	2188	Immobilisations corporelles	Autres	63 012,13
21	61	2157	Immobilisations corporelles	Matériel et outillage techniques	6 888,56
21	621	2111	Immobilisations corporelles	Terrains nus	20 263,30
21	64	2118	Immobilisations corporelles	Autres terrains	623,00
21	64	2128	Immobilisations corporelles	Autres agencements et aménagements	23 298,00
21	64	2157	Immobilisations corporelles	Matériel et outillage techniques	2 502,77
21	738	2157	Immobilisations corporelles	Matériel et outillage techniques	100 757,68
21	921	2157	Immobilisations corporelles	Matériel et outillage techniques	126 269,99
23	0202	231351	Immobilisations en cours	Bâtiments publics	39 950,65
23	20	231312	Immobilisations en cours	Bâtiments scolaires	16 201,88
23	221	231351	Immobilisations en cours	Bâtiments publics	326 280,30
23	221	2317312	Immobilisations en cours	Bâtiments scolaires	4 843,80
23	221	231735	Immobilisations en cours	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	161 297,44
23	312	231351	Immobilisations en cours	Bâtiments publics	14 376,00
23	314	231351	Immobilisations en cours	Bâtiments publics	11 850,79
23	315	231351	Immobilisations en cours	Bâtiments publics	83 654,40
23	315	2316	Immobilisations en cours	Restauration des collections et œuvres d'art	20 493,00
23	50	231313	Immobilisations en cours	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	3 789,24
23	50	231351	Immobilisations en cours	Bâtiments publics	10 771,67
23	51	231351	Immobilisations en cours	Bâtiments publics	8 853,83

Chapitre	Fonction	Article	Libellé Chapitre	Libellé Article	Montant
23	64	231318	Immobilisations en cours	Autres bâtiments publics	35 700,00
23	738	2312	Immobilisations en cours	Agencements et aménagements de terrains	137 229,60
23	738	2312.	Immobilisations en cours	Agencements et aménagements de terrains	1 002,00
23	738	23153	Immobilisations en cours	Réseaux divers	33 537,66
23	921	231351	Immobilisations en cours	Bâtiments publics	8 272,32

Somme : 5 166 778,76

Recettes

Chapitre	Fonction	Article	Libellé Chapitre	Libellé Article	Montant
13	01	1336	Subventions d'investissement	Dotation de soutien à l'investissement des départements	2 668 850,00
13	0202	1311	Subventions d'investissement	Etat et établissements nationaux	1 225 581,70
13	221	1311	Subventions d'investissement	Etat et établissements nationaux	1 261 274,00
13	221	1314	Subventions d'investissement	Communes et structures intercommunales	1 977 330,37
13	30	1311	Subventions d'investissement	Etat et établissements nationaux	138 286,40
13	50	1311	Subventions d'investissement	Etat et établissements nationaux	154 350,00
13	621	1314	Subventions d'investissement	Communes et structures intercommunales	1 317 866,10
13	621	1321	Subventions d'investissement	Etat et établissements nationaux	857 106,65
13	64	1311	Subventions d'investissement	Etat et établissements nationaux	231 000,00
13	64	1312	Subventions d'investissement	Régions	165 600,00
13	64	13172	Subventions d'investissement	FEDER	184 000,00
13	738	1311	Subventions d'investissement	Etat et établissements nationaux	3 102,50
13	738	1312	Subventions d'investissement	Régions	16 463,00
13	738	13172	Subventions d'investissement	FEDER	30 950,49
13	90	1311	Subventions d'investissement	Etat et établissements nationaux	49 138,00
23	221	238	Immobilisations en cours	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	226 362,32
23	50	237	Immobilisations en cours	Avances versées sur commandes d'immobilisations incorporelles	20 684,00
23	50	238	Immobilisations en cours	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	59 659,76

Somme : 10 587 605,29

II. Fonctionnement

Dépenses

Chapitre	Fonction	Article	Libellé Chapitre	Libellé Article	Montant
65	021	6535	Autres charges de gestion courante	Formation	14 197,84
65	021	6535.	Autres charges de gestion courante	Formation	4 000,00

Somme : 18 197,84

Recettes

Néant